

Réf: Dossier N° 071062

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AVEOLA ECOBATI+ »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON A GAUCHE, Lot 740,
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVEOLA ECOBATI+ »

Objet :

- Fabrication de préfabriqués écologiques en plastiques

- Fabrication de matériaux de construction
- Diffusion sur support mobile des contenus publicitaires

- Vente de Jus fuités et frais
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON A GAUCHE, Lot 740,
Ilot 01

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN LANDRY STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00228 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01884/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

